L’actualité scolaire, notamment la réforme de l’éducation prioritaire et aujourd’hui
la réforme du collège, donnent lieu à des débats passionnés. Un des arguments le plus souvent évoqué, par les défenseurs mais aussi, très paradoxalement par les adversaires de ces réformes, est le principe d’égalité.

Pour les uns, l’inégalité du système scolaire français justifierait la nécessité de réformer le collège et de faire évoluer les pratiques pour que les élèves apprennent mieux et réussissent mieux.
« Cette réforme n’a qu’une ambition : donner au plus grand nombre de nos élèves des chances supplémentaires de réussir sans jamais renoncer à l’excellence et au mérite.Chacun le reconnaît, le collège est le maillon faible de notre système éducatif. Non du fait des enseignants investis dans leur travail, mais parce que l’ambition de démocratisation de la réussite a été abandonnée. Inefficace sur le plan de la réussite scolaire et injuste vis-à-vis des élèves, décourageant l’effort par la prévalence de l’origine sociale sur leurs destins, le collège apparaît comme un renoncement à la promesse d’égalité par l’éducation. » (Mme la ministre, Le Monde du 05/05/15)
Pour ses adversaires, cette réforme, comme les précédentes, accentuerait encore les inégalités scolaires.
Ainsi, le brillant mathématicien, Laurent Lafforgue (médaille Fields, 2002), professeur permanent à l’Institut des Hautes Études Scientifiques, auteur de La débâcle de l’école (2004), estime qu’avec toutes ces réformes « l’égalité des chances a pris un énorme coup ».
… « Les réformes menées depuis les années 70 ont effectivement été justifiées par l’obsession de l’égalité et du social. On a dit que l’école deviendrait plus juste, mais c’est le contraire qui est vrai. Il suffit de voir les filières et les écoles où on délivre encore une véritable instruction, elles recrutent plus que jamais dans les milieux favorisés. L’itinéraire que mes parents issus de milieux modestes ont suivi n’existe plus. Or, seule une nourriture intellectuelle de qualité éveille l’esprit des élèves doués pour cela, et ce, dans toutes les classes sociales. Quand l’école ne les nourrit pas, les élèves ne peuvent plus compter que sur leur environnement familial.
L’égalité des chances a donc pris un énorme coup. On a rabaissé les programmes et les niveaux d’exigence au nom des « nouveaux publics » notamment. Mais c’est un contre-sens total. Un enfant qui apprend n’enlève rien à aucun autre. C’est pourquoi le principe d’égalité ne doit jamais être invoqué pour abaisser les programmes et les niveaux d’exigence. Il ne doit pas plus être invoqué pour empêcher de créer, à partir du collège, des filières diversifiées, les unes plus abstraites où les élèves manifestant le plus d’ardeur et de dons pour le travail intellectuel recevraient un enseignement à la mesure de ce qu’ils peuvent apprendre, les autres où les élèves manifestant davantage d’aptitudes manuelles ou artistiques (voire sportives) recevraient une formation adaptée susceptible de leur redonner le goût de l’étude, et soigneusement construite pour prendre plus tard une véritable valeur sur le marché de l’emploi.
Enfin, le principe d’égalité ne doit pas non plus empêcher l’évaluation des élèves ; au contraire, il est d’autant mieux respecté que les élèves sont évalués suivant des règles claires pour tous, à savoir qu’on obtient de bonnes notes si on apprend bien et de mauvaises notes si on apprend mal. »
HT://www.en-aparte.com/2013/06/28/laurent-lafforgue-mathematicien-leducation-nationale-est-devenue-un-vaste-mensonge/?
Même argument, chez ceux qui s’inquiètent de la disparition du latin, de l’allemand et des petites langues au collège. Ils y voient une rupture de l’égalité .
Mais, lorsqu’on invoque « le principe d’égalité », de quoi parle-t-on au juste?
S’agit-il du principe républicain ? « Tous les Hommes naissent libres et égaux en droits, les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune » (article 1 de la Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen de 1789)
Ou s’agit-il du principe libéral de l’égalité des chances ?
Dans La théorie de la justice comme équité de John Rawls , tout homme, placé sous voile d’ignorance (car il ne doit pas savoir quelle sera sa place dans la société), admet deux principes. Le principe d’égalité des droits et le principe de différence. Ainsi, il admet que les écarts de

rémunérations sont justes si ils profitent à tous.
On peut dire qu'« Un enfant qui apprend n'enlève rien à aucun autre », et aussi qu'un élève qui réussit n'enlève rien à un autre mais à l'unique condition que tous puissent réussir et apprendre.
La question qui se pose alors est « pourquoi tous les élèves ne réussissent-ils pas ? » Quelles sont les causes des inégalités scolaires?
Deux camps s'affrontent sur l'explication de ces inégalités.
D'un côté, ceux qui pointent les causes sociales et économiques – les progressistes .
A l'opposé, se tiennent ceux qui invoquent des causes morales : «la perte de la valeur de l'effort individuel », « la perte de l'autorité du savoir » – les réacs-publicains.
L'échec des réformes serait , selon ces derniers, imputable aux « mensonges » et à « l'idéologie », véhiculée par les discours des spécialistes de l'école – notamment « le constructivisme », véritable credo des pédagos. « Le constructivisme est l'idée que l'enfant doit construire lui-même son savoir et que l'on ne doit plus lui dispenser d'enseignement explicite. C'est un point de vue très séduisant pour des universitaires, et j'estime qu'ils ont une grande responsabilité dans le désastre de l'école.
….D'autre part, il faut comprendre que ces réformes ont été menées au nom du Progrès, de la Modernisation. Le pédagogisme a été présenté comme scientifique. Comment résister à cela ? On se sent coupables de lutter contre ce qui est présenté de cette façon, d'où peut-être cette passivité, ce manque de résistance…» Laurent Lafforgue.
Même accusation, de la part du linguiste, Alain Bentolila, auteur de nombreux ouvrages sur l'école (Comment sommes-nous devenus si cons ?, 2014)
Dans un article du 25/04/15, Réforme du collège : des programmes "de gauche" ? L'école mérite mieux qu'une idéologie, il écrit :
« Après bien des années d'errance pédagogique, on pouvait pourtant espérer, au vu des résultats inquiétants de notre système éducatif, que le bon sens l'emporterait et qu'au lieu de prétendre faire de l'élève un "constructeur de savoir", on placerait sa réussite scolaire au-delà de toute posture idéologique. Hélas, on a préféré fonder les choix des programmes nouveaux sur des fondements idéologiques afin d'afficher sa rupture avec "l'école de droite". Cette école réactionnaire n'aurait été que psittacisme, exercices systématiques et cruelle sélection.
L'alternance politique appelant à construire une école qui ne serait qu'imagination, plaisir d'apprendre et égalité des chances. S'appuyant sur les nébuleuses sciences de l'éducation, les nouveaux programmes décident donc une fois de plus de jeter par-dessus bord la grammaire de phrase, la fixation du vocabulaire, la précision du déchiffrage des mots, la mémorisation des règles, toutes choses qui contribueraient, selon eux, à faire de l'école une machine à broyer les enfants fragiles.
»http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1358962-reforme-du-college-des-programmes-de-gauche-l-ecole-merite-mieux-qu-une-ideologie.html

Mais qu'est-ce donc que « le constructivisme », cette posture idéologique qui, selon les réacs-publicains » conduirait les réformes à l'échec?
En pointant cet ennemi commun, responsable du désastre des réformes, ces discours passionnés des adversaires de la réforme montrent l'ampleur de leur confusion.
Passe encore que le mathématicien, se soit laissé prendre dans les filets du langage ? Mais le linguiste, défenseur de « la fixation du vocabulaire, la précision du déchiffrage des mots », comment a-t-il pu alimenter une quelconque méprise sur le sens des mots ?

Or, selon Jocegaly, blogueur sur Médiapart, la méprise serait justement « énaurme ».
« "-Le constructivisme est l'idée que l'enfant doit construire lui-même son savoir et que l'on ne doit plus lui dispenser d'enseignement explicite."
D'où ce L. Lafforgue tient-il cette idée du constructivisme?????
– et là aussi : "Ensuite, il faut cesser de prétendre que l'élève est capable de « construire » seul ses savoirs"

D’où tient-il que le constructivisme prétend poser que l’élève SEUL doit construire son savoir????? » http://blogs.mediapart.fr/blog/jocegaly/280415/batons-rompus-la-reforme-de-lenseignement-encore

Serait-ce par méconnaissance de la psychologie de l’apprentissage ? On peut, dans un premier temps, émettre cette hypothèse.
« Dommage qu’il n’ait pas eu vent de quelques menues informations sur le rôle de la médiation dans l’apprentissage (Lev Vygotsky, psychologue de l’apprentissage mort à 36 ans en….. 1934!!! Et – nota bene – mis dans l’ombre pendant l’apogée de Piaget et la mise au ban de ce qui venait de l’Est) …
… mais aussi sur la ZPD (dans les années 80, lorsque a été re-découverte l’œuvre de Vygotski lors de cette décennie faste en recherches sur la didactique et l’épistémologie.) nous l’appelions ZONE PROXIMALE DE DEVELOPPEMENT. Depuis, la formule s’est modernisée, reformulée en : “ZONE DE DEVELOPPEMENT PROXIMAL” … C’est fou comme les formules survivent, en perdant leur sens originel (Un peu comme les sigles de partis français d’ailleurs)
D’où l’intérêt de prêter attention à l’importance des MOTS et des FORMULES: ici , ce changement de formulation peut raisonnablement questionner
… la formule “ZONE DE DEVELOPPEMENT PROXIMAL” que l’on peut lire comme décrivant l’enfant (ou personne en apprentissage) , et bientôt – qui sait?- pourquoi pas une indication sur les limites définitives à ne pas franchir dans l’ambition formatrice???????
… tandis que la formule (années 80, juste après traduction des œuvres de Vygotski fraîchement redécouvertes sans doute à la suite de l’échec des jolis bouquins- très joliment écrits – de Piaget, dont l’articulation avec la pratique enseignante et formatrice n’avait pas été probante) “ZONE PROXIMALE DE DEVELOPPEMENT” est une formule indicatrice au tiers intervenant: l’enseignant (à qui l’on devrait donner les connaissances et la formation lui permettant d’être le “passeur” de savoir… pour le champ d’action qu’il doit cerner dans son travail de formateur !)
Ce qui change beaucoup de choses…»http://blogs.mediapart.fr/blog/jocegaly/280415/batons-rompus-la-reforme-de-lenseignement-encore
Tout cela, en effet, serait d’autant plus énorme que si Piaget a eu une tel succès, au détriment de Vytgotsy, c’est par réaction aux théories béhavioristes de l’apprentissage (ou comportementalistes aux quelles s’opposent les défenseurs du savoir). Piaget, auteur de La construction du réel chez l’enfant (1937) lui-même, n’a jamais prétendu que l’élève « seul » doive construire son savoir. Il a mis l’accent sur le rôle des interactions et de l’action avec autrui. « On ne connaît un objet qu’en agissant sur lui et en le transformant ».
Plus profondément, cette méconnaissance des théories de l’apprentissage révèle une totale ignorance de la révolution critique opérée par Kant dès le XVIIIéme siècle. Depuis La critique de la raison pure, l’idée que le sujet construit sa connaissance a renversé notre conception habituelle de la nature du savoir. C’était en 1787 ! Depuis Kant, nous savons que les choses ne sont jamais comme elles semblent être. En matière de connaissance et de formation, notamment, « Rien ne va de soi. Rien n’est donné. Tout est construit » (Bachelard, La formation de l’esprit scientifique, 1934, p 14). Cette distinction, justement, est pour Bachelard, ce qui nous protège de l’idéologie.
Il reste donc un dernière explication à cette confusion : elle ne serait qu’un effet de l’idéologie !
En voulant dénoncer l’idéologie responsable du désastre de l’école, notamment « le constructivisme », ces deux détracteurs de la réforme sont, eux-mêmes, porteurs d’une idéologie, le « réac-publicanisme ». Leur attaque contre la réforme, portée par la droitisation de l’opinion, nourrit la confusion pour revenir aux fondamentaux, le respect du savoir et des hiérarchies à l’école. Ils nous trompent en voulant faire passer la réforme pour un projet porté par les sciences de l’éducation et les courants pédagogiques qu’ils dénoncent comme « constructivistes ».